

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Un point de vue de gauche, réformiste et indépendant

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2122

Edition du
16 mai 2016

DANS CE NUMÉRO

Service public: lecture politique et sensibilité populaire (Yvette Jaggi)

La rémunération des patrons de Swisscom & Co n'est pas seule en cause dans une initiative populaire qui mérite d'autres éclairages chiffrés

Quel modèle économique pour la Suisse? (Jean-Daniel Delley)

Non, innovation et exportations ne sont pas les deux seules mamelles d'un développement durable dans notre pays

La maturité par le petit bout de la lorgnette (Françoise Gavillet)

Certaines orientations venues de Berne, concernant la maturité fédérale, vont dans le sens d'une limitation accrue du nombre des étudiants

Le petit chef-d'œuvre littéraire d'un cantonnier (Pierre Jeanneret)

Michel Simonet, *Une rose et un balai*, Fribourg, éd. Faim de siècle, 2015, 133 pages

Service public: lecture politique et sensibilité populaire

La rémunération des patrons de Swisscom & Co n'est pas seule en cause dans une initiative populaire qui mérite d'autres éclairages chiffrés

Yvette Jaggi - 16 mai 2016 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/29329>

Le contraste est saisissant, caricatural même, entre la réception de l'[initiative dite «en faveur du service public»](#) («Pro Service public» en allemand et en italien) par les politiciens et sa perception par les citoyens.

Côté politique: pas une seule intervention aux Chambres fédérales pour défendre l'initiative, pas un seul oui au vote final du 25 septembre 2015, pas un seul parti recommandant l'approbation en vue de la votation populaire le 5 juin prochain.

Côté opinion, les sondages annoncent une majorité acceptante avoisinant les 60%.

Ce flagrant écart, les populistes ne manquent pas de l'attribuer au fossé creusé entre élus et élites d'une part, et citoyens actifs d'autre part. Pas si simple. En effet, les procès-verbaux des Chambres font apparaître, dans la majorité des 45 interventions qu'a suscitées l'initiative, des signes clairs témoignant de la compréhension des élus pour les problèmes rencontrés par les usagers des services publics.

Ainsi, le 25 septembre 2014, la conseillère aux Etats [Géraldine Savary](#) (PS/VD) déclarait sagement: «*Les questions, parfois légitimes, que se pose*

la population sont à prendre au sérieux. C'est notre mission de parlementaires que de répondre à ces questions et notre devoir de ne pas traiter cette initiative avec condescendance; il faut non seulement calmer les inquiétudes de ceux qui ont lancé l'initiative, mais aussi combler les attentes de la population.» De toute évidence, ce double objectif n'a pas été atteint en temps utile.

Lecteurs-consommateurs et démocratie directe

Lancée en février 2012 par un comité de sept auteurs, dont quatre Alémaniques, deux Vaudois (y compris la seule femme du groupe) et un Tessinois, l'initiative a été déposée le 30 mai 2013 déjà, munie de quelque 104'000 signatures valables. Les paraphes venaient surtout des cantons de Zurich, de Berne et d'Argovie (40%). La Suisse romande en a livré environ 24%, dont la petite moitié de provenance vaudoise, tandis que le Tessin arrive à peine à 2,6%.

La provenance des signatures correspond aux aires de diffusion des magazines de consommation appartenant au groupe Konsumenteninfo AG, qui sont à l'origine exclusive de l'initiative Pro Service public.

Le principal titre, le bimensuel alémanique [K-tipp](#), revendiqué à lui seul un tirage contrôlé de 253'000 exemplaires, une diffusion à 99% par abonnement, un public de 924'000 lecteurs, aux trois quarts résidant en ville ou en agglomération et pour plus de la moitié au bénéfice d'une formation secondaire. Son correspondant romand, le mensuel [Bon à savoir](#), tire à 97'000 exemplaires et touche 361'000 lecteurs par numéro, alors que [Tout compte fait](#) atteint 112'000 lecteurs. En y ajoutant les trois périodiques alémaniques spécialisés dans les tests comparatifs ainsi que dans les domaines de la santé et des finances, on arrive à un respectable tirage global de l'ordre de 460'000 exemplaires par numéro.

Cette force de frappe politique, le groupe K-tipp l'avait déjà utilisée avec succès en [2009](#), en appui efficace au [référendum](#) lancé contre la révision de la loi sur la prévoyance professionnelle (taux de conversion minimal). Il avait alors rassemblé à lui seul environ 70'000 signatures sur un total de quelque 123'000. En votation populaire le 7 mars 2010, la «*diminution des rentes*» était refusée par 73% des votants.

Les magazines du groupe media K-tipp font fort pour

[conquérir les annonceurs](#), une ressource à laquelle renonce la Fédération romande des consommateurs (25'000 membres) pour son magazine [FRC Mieux choisir](#).

Les organisations non commerciales de défense des consommateurs - [Stiftung für Konsumentenschutz](#), [Konsumentenforum](#) alémanique, [FRC](#) - s'emploient à combattre l'initiative Pro Service public. Ce faisant, elles défendent une cause que K-tipp ne juge pas totalement désintéressée. Car la Confédération leur verse des [subventions](#) à titre d'indemnités pour certaines de leurs prestations. La FRC reste seule à en [publier](#) le montant annuel (environ 300'000 francs).

Rémunération des grands patrons pas seule en cause

La rémunération des patrons - alias *Chief Executive Officers* - aura focalisé l'attention et donné lieu à un combat aussi vif que réducteur. En légère diminution par rapport à l'année précédente, les montants payés pour 2015 restent impressionnants,

comparés aux barèmes applicables aux fonctionnaires les plus gradés de l'administration fédérale - et même aux magistrats que sont les conseillers fédéraux.

A 1'545'000 francs pour Urs Schaeppi, CEO de Swisscom, ou même à «seulement» 985'000 francs pour Suzanne Ruoff, son homologue de La Poste, on est évidemment très loin du rapport 1:12 inscrit dans l'initiative lancée par la Jeunesse socialiste et refusée en novembre 2013 par deux tiers des votants et par la totalité des cantons. Dans la mesure où les actionnaires, représentants de la Confédération en tête, approuvent ces rémunérations, elles paraissent compatibles avec l'[article 95, alinéa 3](#), de la Constitution fédérale, issu de l'initiative Minder contre les rémunérations abusives.

Même si les salaires des dirigeants énervent à juste titre, la sensibilité populaire ne se limite pas à de telles comparaisons et inégalités pourtant difficilement acceptables. Elle manifeste son incompréhension envers La

Poste qui réduit le service en montagne et campagne pour étaler ses offices-bazar en ville, envers les CFF qui augmentent leurs prix en même temps que leurs ventes, envers Swisscom qui pratique des tarifs jugés trop élevés et, de surcroît, livre par paquets leurs numéros de téléphone aux «*call centers*» du monde entier.

Or, pour parler comme Géraldine Savary, la conseillère aux Etats précitée: «*Si on additionne les personnes mécontentes des tarifs, celles mécontentes des prestations et celles qui s'indignent en apprenant quels sont les salaires des directeurs des régies fédérales, cela commence à faire pas mal de monde.*»

Pas mal de citoyens aussi, qui pourraient vouloir livrer un avertissement le 5 juin prochain. Quitte à renforcer, consciemment ou non, le mouvement de privatisation tel que préconisé par la droite désormais majoritaire aux Chambres fédérales, et contraire à la mission d'un service authentiquement public, accessible à tous aux meilleures conditions.

Quel modèle économique pour la Suisse?

Non, innovation et exportations ne sont pas les deux seules mamelles d'un développement durable dans notre pays

Jean-Daniel Delley - 12 mai 2016 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/29319>

[UBS](#) sonne l'alarme.

L'immigration, la forte demande intérieure et les dépenses de collectivités publiques et de santé sont actuellement les moteurs de la croissance de l'économie. «*Le passage d'une croissance axée sur les exportations à une telle croissance fondée sur l'économie domestique n'est pas durable.*»

Pour la grande banque, la Suisse ne trouvera son salut que dans l'innovation. Les 20 entreprises les plus innovantes - celles qui déposent le plus de brevets - génèrent 9,6% du PIB, presque un tiers de la valeur ajoutée de toute l'industrie, et 91'000 emplois directs. A elles seules les entreprises pharmaceutiques, chimiques et biotechnologiques concentrent 47% des dépenses privées de recherche et développement. Leur productivité, contrairement à celle des secteurs de l'économie intérieure, est supérieure à la moyenne. Ce sont elles qui stimuleront la croissance, laquelle assurera notre prospérité.

Dès lors, UBS préconise de réduire la bureaucratie et les réglementations, de mener rapidement à bien la réforme de la fiscalité des entreprises et de soutenir la formation en

faveur des branches high-tech. Diagnostic et recommandations relèvent d'une conception de l'économie dont on est en droit de douter qu'elle soit durable. Viser une croissance comprise comme l'augmentation du produit intérieur brut, sans en préciser la nature, ne constitue plus un objectif désirable (DP [2113](#) et [2111](#)). L'accroissement de la richesse ne garantit en rien une amélioration des conditions de vie et de la cohésion sociale, pas plus qu'il n'assure le plein emploi.

De même à propos de l'innovation. L'invoquer sans la définir, c'est valoriser les nouveautés factices qui n'ont d'autres buts que d'accélérer l'obsolescence des produits pour stimuler une consommation sans valeur d'usage additionnelle (voir la production électronique); ou pire encore assurer le maintien d'un monopole par le biais d'un brevet dépourvu d'innovation substantielle, comme sait le faire [l'industrie pharmaceutique](#).

La création d'emplois au cours de 25 dernières années est effectivement à mettre au compte de l'économie intérieure: loisirs et culture (+15'000), social (+9'300), santé (+8'300), formation (+67'000), administrations publiques (+38'000). Des

secteurs que la majorité politique est bien décidée à mettre au régime minceur à coup de programmes d'économies. Alors que dans le même temps, toutes les autres branches de l'économie ont supprimé 40'000 postes de travail.

Les marchés d'exportation constituent sans conteste un pilier important de l'économie helvétique. Mais est-il pour autant indispensable de dégager annuellement un excédent de la balance commerciale - exportations moins importations - qui avoisine les 10% du PIB? En clair nous produisons 10% de plus que ce qui est nécessaire à notre consommation.

[Un rééquilibrage](#) en faveur de l'économie intérieure permettrait de débattre des contours d'un développement durable, de la réduction du temps de travail et des limites écologiques à la production de biens matériels. Et d'établir l'inventaire des besoins en investissement sur notre territoire, garants de notre prospérité et fournisseurs d'emplois, en particulier pour accélérer la transition énergétique que boudent la plupart des milieux économiques et la droite politique.

La maturité par le petit bout de la lorgnette

Certaines orientations venues de Berne, concernant la maturité fédérale, vont dans le sens d'une limitation accrue du nombre des étudiants

Françoise Gavillet - 11 mai 2016 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/29313>

La première salve a été tirée en 2012. [Johann Schneider-Amman](#), alors chef du département de l'économie, établissait un parallèle entre nombre de détenteurs de maturité fédérale et taux de chômage: *«Plus les détenteurs d'une maturité fédérale sont nombreux, plus le taux de chômage est élevé.»*

Il envisageait donc de limiter le nombre de maturités délivrées dans notre pays et de développer encore mieux la voie de l'apprentissage, alors qu'elle concerne actuellement près des deux tiers des jeunes en Suisse.

Or, les chiffres de l'[Office fédéral de la statistique](#) (OFS) présentent une réalité différente: *«Les enquêtes sur les diplômés de l'année 2013 montrent que le taux de chômage au sens du Bureau international du Travail (BIT) parmi les personnes diplômées d'une haute école en 2012 est de 3,7%. Ce taux est inférieur à la moyenne suisse de 4,4%. En accumulant les années de pratique sur le marché du travail, le taux de chômage des personnes diplômées des hautes écoles diminue. Ainsi, en 2013, cinq ans après l'obtention du diplôme, seul 1,8% des personnes promues en 2008 sont sans emploi.»*

Deuxième salve tout

récemment. Le même Johann Schneider-Amman, dont le département comprend dorénavant la formation et la recherche, a adressé une lettre à la Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique. Il demande un durcissement des règles d'évaluation pour l'obtention du diplôme de maturité, et plus précisément la suppression des compensations possibles dans deux matières centrales, la langue première et les mathématiques.

Actuellement prévaut la règle de la *«double compensation»*: deux points supérieurs à la moyenne dans une matière sont nécessaires pour compenser un point manquant dans une autre – ou, pour reprendre la formule d'une poésie toute réglementaire de l'[ordonnance fédérale](#), *«le double de la somme de tous les écarts vers le bas par rapport à la note 4 n'est pas supérieur à la somme simple de tous les écarts vers le haut par rapport à cette même note»*.

Un choix de politique cantonale

Rapporté aux pays qui nous entourent, le taux de diplômes de maturité gymnasiale, en Suisse, ouvrant l'accès aux hautes écoles, est bas. C'est un choix politique et cantonal (les taux variant entre 13% et 30%

selon les cantons – la moyenne suisse se situant à 20,2% en 2014, selon l'[OFS](#). C'est nettement plus bas que dans les pays qui nous entourent.

Si l'on prend, pour assurer une comparaison internationale pertinente, l'ensemble des maturités, gymnasiale, professionnelle et spécialisée, on arrive à un taux de 30% en Suisse. Et la moyenne des pays de l'OCDE dépasse les 60% (chiffres 2011) ([L'Education en Suisse. Rapport 2014](#)).

Les écoles de maturité, ou gymnases, sont des institutions généralistes qui s'inscrivent dans le prolongement de la scolarité obligatoire. Depuis l'instauration d'un nouveau règlement fédéral de maturité, en 1995, la formation s'organise selon un tronc commun de sept disciplines fondamentales, à quoi s'ajoutent des possibilités de diversification individuelle à travers le choix d'une option spécifique, d'une option complémentaire, et la rédaction d'un travail de maturité.

Cet équilibre entre branches imposées et choix individuels correspond bien au rôle charnière dévolu aux écoles de maturité, qui consiste à approfondir une culture générale exigeante et à permettre des choix personnels

qui vont préfigurer les orientations des étudiants au degré tertiaire. La plupart des étudiants d'école de maturité ont déjà à ce stade des intérêts intellectuels particuliers, qui vont s'affiner encore au cours de leur parcours gymnasial.

Un même chemin pour tous

Dans ce contexte, le caractère généraliste de la formation gymnasiale ne doit pas devenir un carcan. L'exigence nécessaire de culture générale doit s'accompagner d'un minimum de prise en compte de la diversité des goûts et compétences personnelles. Moment délicat que celui où il faut savoir accompagner les individus dans leur développement personnel plutôt que leur faire suivre à tout prix un chemin identique.

Rendre impossible la compensation d'un manque, même dans une discipline de base, aboutit à refuser cette

souplesse. Une telle attitude revient aussi à valoriser les «bons élèves en tout», au détriment de personnes au profil plus marqué, excellentes dans certains domaines mais pas dans tous, et qui, le plus souvent, savent déjà dans quel univers professionnel elles vont s'orienter.

De plus, la rigueur réglementaire exigée par le pouvoir fédéral au niveau de la maturité semble faire peu de cas de la faculté d'adaptation des étudiants qui, inévitablement, seront mis par leur choix de formation universitaire dans l'obligation de combler telle ou telle lacune de leurs compétences. Pour ne prendre qu'un exemple, ce peut être le cas d'étudiants en sciences humaines qui vont devoir développer les savoirs mathématiques indispensables au maniement des statistiques pour certains travaux de recherche quantitative exigés

au long de leur cursus.

Enfin, certains exemples donnés par les opposants à la règle de compensation, fustigeant la possibilité de compensation d'une note de mathématiques par une note en arts visuels, procèdent d'une échelle de valeurs que l'on peut juger discutable, voire dépassée. Il suffit de penser à la demande de milieux professionnels importants, pour qui le développement de la créativité figure en bonne place dans les compétences recherchées aujourd'hui.

C'est maintenant aux autorités cantonales concernées de réagir. Elles se doivent de prendre en compte les préoccupations et les demandes de leur ministre de tutelle, mais on les sait aussi très soucieuses de préserver leur part d'autonomie, tant par rapport à leurs collègues des autres cantons que vis-à-vis de l'autorité fédérale.

Le petit chef-d'œuvre littéraire d'un cantonnier

Michel Simonet, *Une rose et un balai*, Fribourg, éd. Faim de siècle, 2015, 133 pages

Pierre Jeanneret - 10 mai 2016 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/29307>

Qui n'a pas entendu ces fortes paroles «*Si tu ne travailles pas mieux à l'école, tu finiras balayeur de rues*»?... Et pourtant le Fribourgeois Michel Simonet, qui appartient à la corporation des cantonniers, donne ses lettres de noblesse à ce métier trop

souvent méprisé.

Son petit livre [Une rose et un balai](#) a fait un tabac; il en est à sa quatrième édition.

L'ouvrage est d'abord une introduction à cette profession qui, si elle ne demande qu'un

mois d'apprentissage, révèle plus de subtilités qu'on ne le croit. Mais surtout, elle est d'une évidente utilité publique, elle est indispensable.

Au passage, l'auteur déplore, plutôt qu'il ne dénonce car c'est un philosophe, la

multiplication des incivilités: trottoirs jonchés de mégots, flaques de vomi au lendemain d'agapes (notamment, hélas, celles des étudiants), crottes de chiens négligemment laissées sur le trottoir, compost malodorant ou chat crevé abandonnés dans les poubelles. Celles-ci apparaissent par ailleurs comme un révélateur de notre société du gaspillage.

Michel Simonet ne cache pas les difficultés de ce métier souvent ingrat, toujours pénible, qu'il a pourtant choisi librement il y a quelque trente ans, après une activité commerciale où il était confiné dans un bureau. Il faut se lever très tôt, et les hivers notamment sont bien rudes.

Père de famille nombreuse, il n'a certes pas choisi la facilité sur le plan financier. Il a conscience d'appartenir à «un quart-monde ouvrier». On lui dit: «*Mais vous faites un travail sans fin! Et en plus au bas de l'échelle!*» A quoi il répond: «*Tout va bien. Ça me rapproche à la fois de l'Infini d'une part, et de l'autre je ne me fais pas de mal si je*

tombe...» L'humour, on le voit, n'est pas absent de ses propos.

Ce petit bouquin à la couverture de couleur orange - celle des employés de la voirie que nous côtoyons tous les jours avec leur char et leur balai - constitue aussi une réflexion sur l'homme, la société, la notion de «*réussite sociale*». Un monde que l'auteur sait voir avec compréhension, sens du contact humain, et une foi catholique profonde sur laquelle il ne s'étend pas, mais qu'il essaie de mettre en œuvre dans sa pratique quotidienne. Il voit d'ailleurs «*une indéniable parenté, d'où [son] attirance, entre ce métier et la vie monacale: le lever prématinal, la régularité dans les gestes et les horaires, la stabilité dans l'accomplissement d'une tâche et d'un lieu définis*».

C'est aussi un hymne discret à l'art de prendre son temps, loin du stress frénétique dans lequel se débattent de trop nombreux êtres humains. Quant à la rose dont, depuis ses débuts, notre balayeur décore son char, elle rappelle que la vie doit aussi être

poésie. Ce que suggèrent également les jolies illustrations de Nina Coursin.

Mais ce qui fait surtout le charme de ce livre, ce sont ses éminentes qualités littéraires. Claude Simonet manie la langue française avec une virtuosité étourdissante: richesse du vocabulaire («*philoxène*», «*péripatétisons*», «*infusion tiliacée*», etc.), citations latines, abondance de jeux de mots que l'on ne perçoit pas toujours immédiatement et qui invitent à une deuxième lecture, alternance de prose et de poésie: sonnet parodiant Joachim du Bellay, poèmes à la manière de Villon ou Verlaine...

Certes, Michel Simonet n'est pas un balayeur de rue tout à fait ordinaire: il a fréquenté le collège Saint-Michel et y a acquis une solide culture humaniste. Mais en mettant sa plume au service de ses confrères, il réhabilite toute une profession vue injustement avec condescendance et lui rend un légitime hommage, elle qui est fondamentalement utile à toute la communauté.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur domainepublic.ch pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Service public: lecture politique et sensibilité populaire

<https://www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis422.html>

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/amtliches-bulletin/amtliches-bulletin--ie-verhandlungen?SubjectId=34807>

<https://www.ktipp.ch/>

<http://www.bonasavoir.ch/>

<http://www.toutcomprefait.ch/>

<http://www.infosperber.ch/Artikel/Medien/K-Tipp-Die-Erfolgsgeschichte-hinter-Pro-Service-Public>

<https://www.admin.ch/ch/f/pore/rf/cr/2006/20062073.html>

http://www.kimedia.ch/fileadmin/content/kimedia/Mediadaten/Ktipp_BonaSavoir_d_2015.pdf

<http://www.frc.ch/nos-actions/le-magazine/>

<http://www.konsumentenschutz.ch/>

<http://www.konsum.ch/>

<http://www.frc.ch/>

<http://www.bernerzeitung.ch/schweiz/standard/konsumentenschutz-gegen-ktippinitiative/story/29320703>

<http://www.frc.ch/a-propos/organisation/financement-de-la-frc/>

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995395/index.html#a95>

Quel modèle économique pour la Suisse?

https://www.ubs.com/global/fr/about_ubs/about_us/news/news.html/fr/2016/04/28/outlook-ch.html

<http://www.domainepublic.ch/articles/28946>

<http://www.domainepublic.ch/articles/28866>

<http://www.infosperber.ch/Artikel/Wirtschaft/Schlitzohrige-Pharma-verlangert-Patente>

<http://www.flassbeck-economics.de/die-schweiz-braucht-endlich-ein-nachhaltiges-wirtschaftsmodell-2/>

La maturité par le petit bout de la lorgnette

<http://www.nzz.ch/schweiz/ich-haette-lieber-etwas-weniger-dafuer-bessere-maturanden-1.17729488>

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/01/pan.html>

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19950018/index.html#a16>

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/01/pan.html>

<http://www.skbf-csre.ch/fr/monitorage-de-leducation/rapport-2014/>

Le petit chef-d'œuvre littéraire d'un cantonnier

<http://www.faimdesiecle.ch/catalogue/une-rose-et-un-balai>